

Discours du 9 décembre 2013
Plantation de l'Arbre de la Laïcité à Saint-Vaize

Aujourd'hui, jour du 108ème anniversaire de la loi de séparation de l'Église et de l'État, je suis honoré de vous accueillir à Saint-Vaize pour cette cérémonie de plantation d'un Arbre de la Laïcité.

Je voudrais remercier pour leur présence, Madame Charpentier inspectrice de l'Éducation Nationale, Madame la Députée Catherine Quéré, Christophe Dourthe Maire de Bussac, Monsieur Pichard représentant du Comité Laïcité République, Madame Gandais, Messieurs Chalard et Gauchet, les DDEN du secteur de Saintes, Mesdames Mounier et Viollet, enseignantes de l'École Publique de Saint-Vaize, les enfants de CP et CE1 du RPI Bussac/Saint-Vaize et Madame Godet du pôle éducation à la CDA.

Je voudrais remercier particulièrement Mme Bregowy, DDEN de l'école de Saint-Vaize, qui m'avait sollicité il y a quelques mois pour organiser cette cérémonie.

Très attaché aux valeurs de laïcité, j'avais tout naturellement, répondu favorablement à cette sollicitation.

Cette cérémonie se veut le prolongement de la Charte de la Laïcité à l'école, initiée et mise en place par le Ministre de l'Éducation Nationale.

Cette plantation est aussi une belle opportunité pour rappeler l'importance de la laïcité face à la montée des communautarismes, des intolérances religieuses et de toutes les dérives inquiétantes qui mettent en danger le pacte républicain auquel nous sommes tous ici très attachés.

"La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances..."

Telle qu'elle est inscrite dans l'article 1 de la constitution, la laïcité est un des quatre piliers de notre République.

Inscrite à la fois dans la Loi et dans la Constitution, elle n'en est pas moins, à mon sens, régulièrement malmenée ou bafouée.

J'en veux pour exemple, la loi Carle qui définit les modalités de financement des écoles privées d'autres communes, si leurs résidents ont choisi d'y scolariser leurs enfants.

Établissements privés, qui sont d'ailleurs très majoritairement confessionnels.

J'en veux pour preuve, le régime concordataire des départements d'Alsace Moselle où l'État finance près de 1 400 ministres des quatre cultes reconnus. Ces départements où les crucifix sont toujours accrochés dans les écoles publiques et la religion enseignée obligatoirement à l'école primaire et au collège.

J'en veux pour preuve le Discours de Latran prononcé par celui qui se devait d'être le garant de la Constitution, et qui prônait la suprématie du curé ou du pasteur sur l'instituteur.

J'en veux pour preuve, ici ou là, un discours prononcé dans une église par un représentant de l'État en uniforme, dans l'exercice de sa fonction.

À force d'écarts et de dérives successives, prémédités ou non, la laïcité devient une notion à géométrie variable, chacun l'interprétant à sa manière.

Combien de fois avons-nous entendu cette expression: «La laïcité, c'est le respect de toutes les religions».

Trois erreurs dans une seule formule.

D'abord le respect porte non sur les religions, mais sur les croyances et donc, la liberté de croire.

Ensuite, si respect il doit y avoir, il ne saurait se réduire à la liberté de croyance religieuse. La liberté de se choisir athée ou agnostique, ou de n'avoir aucune croyance, est tout aussi respectable, sauf à faire des discriminations.

Enfin, la laïcité n'est pas qu'une attitude : elle se définit comme cadre juridique du vivre ensemble, fondé sur des principes de droits universels et non sur un particularisme religieux. Liberté de conscience et autonomie de jugement, égalité de droit, sens du bien commun à tous: tel est le triptyque fondateur d'un idéal plus actuel que jamais.

D'aucuns, bien souvent héritiers spirituels des premiers opposants à la laïcité, n'hésitent pas à détourner ses idéaux pour servir une cause extrémiste et nationaliste.

Soyons vigilants, quand sur le Web et dans certains médias, des loups se parent des plumes de la laïcité, pour mieux distiller la xénophobie, avec pour ennemi désigné le multiculturalisme, mieux entretenir l'islamophobie qui fonctionne suivant les mêmes principes que l'antisémitisme dont il a souvent pris la place, ou prôner la préférence nationale qui devient la défense d'un "village gaulois" fantasmé.

Enfin, je voudrais, par la voie d'Ousmane Diarra, romancier, poète et conteur Malien, vous sensibiliser sur les conséquences inattendues des politiques économiques dévastatrices menées dans son pays.

Voici ce que dit Ousmane Diarra :

« Les choses ont commencé à changer avec le développement des centres urbains, surtout avec la perte de l'autonomie due au terrible cycle de sécheresse des années 70. Lequel a provoqué un exode massif des ruraux vers les villes. Des oulémas en ont profité pour procéder à la destruction des objets de culte traditionnels et à la conversion des contrées qui échappaient encore à l'emprise de l'islam.

Mais tant que l'Etat gardait la mainmise sur l'éducation, il nous restait une chance d'échapper à l'invasion.

Tout a basculé à partir des années 1980, quand des ajustements structurels aberrants furent imposés au Mali par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale ; licenciements massifs d'enseignants avec pour corollaire le délabrement de l'éducation laïque et obligatoire.

Une aubaine pour les marchands d'illusions. Ecoles religieuses et mosquées ont jailli partout dans les villages et les villes. Les débats d'idées ont fait place aux prêches véhéments. Déjà bouc émissaire à cause de son passé, l'Occident devient le diable ! Les jeunes prêcheurs issus du nouveau système jurèrent d'éradiquer tout ce qui nous restait des traditions. Chants, épopées sont prohibés ou vidés de leur sens. Dire bonjour dans nos langues est devenu haram (prohibé), il conduit en enfer. »

Planter un Arbre de la Laïcité, c'est donc symboliquement vouloir rappeler que ce principe de séparation de la sphère publique et de la sphère privée, est une valeur républicaine essentielle qui respecte le choix intime de chacun et de tous, qui invite à la solidarité, et qui permet la transmission humaniste d'un destin commun.

Planter un Arbre de la Laïcité, c'est affirmer avec force, que la laïcité est le plus sûr garant de la cohésion sociale, puisqu'elle permet à tous les citoyens de vivre ensemble en paix quelles que soient leurs options spirituelles. La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une, elle n'est pas hostile aux religions, elle les transcende. Elle n'a de sens et n'est possible que par la séparation des pouvoirs de l'État et ceux de toutes les autorités religieuses, quelles qu'elles soient.

Planter un Arbre de la Laïcité, c'est enfin l'occasion de célébrer la laïcité indissociable de l'égalité des droits et des chances, ciment de la République.

Michel ROUX
Maire de Saint-Vaize